



REGLEMENT INTERIEUR

2019/2020

**JOUEURS
EDUCATEURS
PARENTS**

**LA ROCHE VENDEE FOOTBALL
STADE Eugène FERRE
104 bis, rue du Général GUERIN
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél : 02.51.37.30.66
Fax : 02.51.36.23.05**

Email : rochevendeefootball@wanadoo.fr

Site officiel : www.lrvf.com

CHARTRE DES JOUEURS

- Respecter le CLUB :

Prendre soin des installations (terrains, vestiaires,...) et des équipements mis à votre disposition (ballons, maillots, survêtements,...) lors des matches ou des entraînements.

Etre présent de manière régulière aux entraînements fixés par le club.
avoir ma gourde ou bouteille individuelle.

Respecter les horaires de RDV aux entraînements et se présenter aux vestiaires environ 15 minutes avant la séance.

S'engager à s'entraîner avec la tenue officielle club fournie

S'engager à toujours donner le meilleur de soi-même aux entraînements et en compétition.

S'interdire toute remarque ou attitude désobligeante à l'égard du club et de ses membres (dirigeants, joueurs, éducateurs, parents) sous peine de sanction (suspension, exclusion).

Donner une bonne image du club à l'extérieur (matches, tournois,...).
s'acquitter de la cotisation de sa licence (engagement d'une saison – le club ne donne pas d'autorisation de quitter le club en cours de saison excepté raison majeure et motivée auprès du Comité Directeur.

Ne pas jouer de matches (amicaux, détection,...) ou de tournois avec un autre club que LRVF sans l'accord préalable du Comité Directeur.



- Respecter les EDUCATEURS :

Accepter les choix des éducateurs dans la constitution des équipes.

Ecouter attentivement les conseils de son éducateur pour progresser.

Prévenir l'éducateur de sa catégorie en cas d'absence à l'entraînement et aux matches.

S'engager à accomplir les démarches nécessaires pour se soigner en cas de blessure et tenir son éducateur informé en cas d'arrêt dû à une blessure.

S'informer sur les convocations et horaires des matches (voir site du club).



- Respecter ses PARTENAIRES :

En toutes circonstances et quels que soient les aléas d'une saison ou même d'un match, à l'égard de mes partenaires je m'engage à respecter ces valeurs : LOYAUTE, SOLIDARITE.



Respecter les ARBITRES même lorsque l'on ressent une INJUSTICE.



L'amende de la fédération liée à un avertissement pour des problèmes de comportement (contestation, violence, brutalité, etc...) sera facturée au joueur

Respecter les ADVERSAIRES :

Serrer la main des adversaires avant et après les rencontres (voir protocole de match)

CHARTRE DES EDUCATEURS

A LA ROCHE VENDEE FOOTBALL, l'éducateur s'engage à :

Assurer la formation des joueurs de sa catégorie en collaboration avec le responsable technique correspondant .

Etre présent sur le lieu d'entraînement environ 30 minutes avant la séance.

S'assurer que les enfants repartent accompagnés d'un adulte après les entraînements et les matches (les enfants sont sous notre responsabilité 15 minutes avant la séance et 30 minutes après la séance).

Entraîner en tenue de football.

Convoquer les joueurs pour les matches via le site du club.

Adopter un comportement exemplaire à l'égard des joueurs, éducateurs, parents, dirigeants de LRVF et des clubs adverses.

Respecter les arbitres et faire respecter au sein de son équipe l'esprit du jeu.

Communiquer au responsable de sa catégorie toute information d'ordre technique, administratif ou autre dans un souci de bon fonctionnement général.

Assister aux réunions techniques plénières et de catégorie.

Accepter le dialogue avec tout acteur du club dans le cas d'un désaccord éventuel.

Veiller à la santé et la sécurité des joueurs.

Tenir un discours positif et mesuré envers les joueurs.

Veiller à une répartition de temps de jeu suffisante pour chaque joueur et respecter les règles en la matière dans le football à effectif réduit.

Respecter l'interdiction de fumer sur les bancs de touche et dans les lieux de rassemblement (vestiaires, club—house..).

Sanctionner les mauvais gestes de ses joueurs.

Reconnaître la supériorité de l'adversaire en cas de défaite.

Accepter la victoire avec modestie et dans le respect de l'adversaire.

Saluer l'arbitre, les délégués et l'adversaire (éducateur, dirigeants, joueurs) à la fin de la rencontre. (respect des protocoles de match)

CHARTRE DES PARENTS

Chaque parent dont l'enfant porte les couleurs de LA ROCHE VENDEE FOOTBALL s'engage à :

Respecter l'autorité des éducateurs du club à l'égard de son enfant dès sa prise en charge à l'intérieur des structures du club.

S'assurer lors des matches et entraînements que son enfant est pris en charge par un éducateur ou un dirigeant.

Respecter les horaires de RDV fixés par le club (pour laisser son enfant et le ramener).

Prévenir l'éducateur ou le dirigeant de sa catégorie en cas d'absence de son enfant (entraînements et matches).

Respecter les choix des éducateurs dans les compositions d'équipe, ne pas empiéter sur leurs prérogatives techniques et être objectif vis-à-vis de son enfant.

Adopter un comportement exemplaire sur le bord du terrain vis-à-vis de son enfant, des joueurs, éducateurs, dirigeants de LRVF et des clubs adverses.

Respecter les arbitres, et les délégués officiels lors des matches en adoptant un comportement fair-play.

Accompagner plusieurs fois dans la saison l'équipe dans laquelle évolue son enfant lors des déplacements. (planning de voiturage).

Procéder au lavage de maillots de l'équipe (2/3 fois par saison).

Participer aux manifestations organisées par le club (loto, Assemblée générale, fête club d'ouverture de la saison en septembre...)

Prendre contact avec le secrétariat du club le plus rapidement possible en cas de blessure survenant lors d'un match ou d'un entraînement pour la déclaration d'accident.